

CONTACTS

Organisation du parcours diagnostique et de prise en charge des enfants en Bourgogne

CAMSP ET CMPP en Bourgogne
Association nationale des CAMSP : <http://anecampsp.org>

Fédération des CMPP : www.fdcmpp.fr

Professionnels libéraux et Union Régionale des Professionnels de Santé

SESSAD et IIME
S'adresser à la MDA (ex MDPH) de votre département

Pédopsychiatrie
S'il y a plusieurs lieux dans un même département, vous serez orientés vers le secteur dont vous dépendez géographiquement

Services Pédiatriques des centres hospitaliers (niveau 1 et 2)

Réseau de coordination PLURADYS (niveau 2)

Services hospitaliers (niveau 3, sur demande des professionnels uniquement)

CÔTE-D'OR

ACODEGE
Direction Générale
2 rue gagnereaux BP 61402
21014 DIJON cedex
Tél. 03 80 28 88 28

PEP 21
Pôle Direction Générale
28 rue des écaennes
21000 DIJON
Tél. 03 80 76 63 00

Pages jaunes, et ameli.fr pour les professionnels de santé

MDA 21 (ex MDPH)
1 rue Joseph Tissot
21000 DIJON
Tél. 0800 80 10 90

1) CHU Dijon
Tél. 03 80 29 34 60
2) CH La Charleuse
Tél. 03 80 42 48 32
3) Semur-en-Auxois
Tél. 03 80 89 64 78

CHU Dijon
CH Semur-en-Auxois
CH Beaune
Clinique Ste Marthe Dijon

Siège régional PLURADYS
3 D rue Ernest Lory
21000 Dijon
03 80 50 09 48
contact@pluradys.org
www.pluradys.org

CENTRE RÉFÉRENT DES TROUBLES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES
Hôpital d'Enfants - 3^e étage
14 Rue Paul Gaffarel
BP 77908 - 21079 DIJON
Tél. 03 80 29 53 11
catherine.bouton@chu-dijon.fr

CENTRE DE GÉNÉTIQUE
Hôpital d'Enfants
CHU DIJON
14 rue Paul Gaffarel
BP 77908 - 21079 DIJON
Tél. 03 80 29 53 13

CENTRE RESSOURCES AUTISME
CHU - École des Cadres Infirmiers - 2^e étage
10 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 77908 - 21077 DIJON
Tél. 03 80 29 54 19
cra@crabourgogne.fr

DEFI-BOURGOGNE
CHU de Dijon - Hôpital d'enfants
14 rue Gaffarel
BP 7908 - 21079 Dijon
Tél. 03 80 29 53 13
defi-bourgogne@chu-dijon.fr

NIÈVRE

Fil d'Ariane
6/8 rue des Docks
58000 NEVERS
Tél. 03 86 71 98 50

MDA 58 (ex MDPH)
11 rue Emile Combes 58000 NEVERS
Tél. 03 86 71 05 50

CH Nevers :
Tél. 03 86 71 87 59

CH Nevers

Antenne à Nevers
Pour toute demande, contacter Dijon

Vidéo-conférences de Génétique
CH Nevers
Tél. secrétariat de gynéco
Tél. 03 86 93 83 50

Unité départementale du Centre Ressources Autismes de la Nièvre
CH Nevers
Tél. 03 8029 54 19
cra.ud58@crabourgogne.org

SAÔNE-ET-LOIRE

PEP 71 - Direction Générale
265, rue de Crissey
71530 VIREY LE GRAND
Tél. 03 85 45 95 00

MDA 71 (ex MDPH)
18 rue de Flacé
71000 MAÇON
Tél. 03 85 21 51 30

1) CH Sevrey
Tél. 03 85 92 82 09

2) CH Maçon
Tél. 03 85 27 52 23

CH Maçon
CH Chalons-sur-Saône
CH Autun
CH Paray-le-Monial

Antenne à Chalons-sur-Saône
Pour toute demande, contacter Dijon

Consultations avancées de Génétique.
CH Chalons - Pédiatrie
Tél. 03 85 44 66 88
CH Maçon - Pédiatrie / Maternité
Tél. 03 85 27 53 38 (choix n°3)

Unité départementale du Centre Ressources Autismes de la Saône-et-Loire
CH Sevrey
Tél. 03 85 92 84 08
cra.ud71@crabourgogne.org

YONNE

PEP 89
9 allée de la Colémine
89000 AUXERRE
Tél. 03 86 94 98 00

MDA 89 (ex MDPH)
10 allée de St Georges
89000 AUXERRE
Tél. 0 800 502 510

CHS Yonne
Tél. 03 86 40 19 81

CH Auxerre
CH Sens

Antenne à Auxerre
Pour toute demande, contacter Dijon

Consultations avancées de Génétique
CH Auxerre-Maternité
Tél. 03 86 48 46 00

Unité départementale du Centre Ressources Autismes de l'Yonne
CH Auxerre
Tél. 03 86 94 39 88
cra.ud89@crabourgogne.org

Juste Happiness

Troubles du développement ou des apprentissages chez les enfants

Troubles envahissants du développement

Déficience intellectuelle

Troubles visuels / visuo spatiaux

Psychopathologies

Maladies génétiques

Troubles spécifiques du langage (dysphasie)

Troubles moteurs (TAC)

Conséquences de la prématurité

Trouble déficitaire de l'attention-hyperactivité TDA-H

Troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie)

Document élaboré sous l'égide de l'ARS, avec la participation de :



DIAGNOSTIC

Votre enfant a des difficultés dans son développement ou ses apprentissages : quelles étapes de consultation ?

NIVEAU 1

ÉVALUATION

Contactez votre médecin. Il pourra vous orienter vers :

Médecins référents, pédiatres, PMI, CAMSP, CMPP – CMP. Médecins et psychologues scolaires, ergothérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues, neuropsychologues, psychomotriciens, Maison des Adolescents.

Si les difficultés persistent, malgré les accompagnements spécifiques, un avis spécialisé peut être demandé auprès de :

NIVEAU 2

ÉVALUATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COORDINATION

- Neuropédiatres
- Médecins MPR
- Pédiatres
- PLURADYS
- Généticiens
- Pédopsychiatres

Si nécessaire, les professionnels vous orienteront vers les structures hospitalières adaptées pour une expertise approfondie.

NIVEAU 3

EXPERTISE

- CLAD-Est et centre génétique
- Services de Pédopsychiatrie
- CRA
- CRTLA
- Défi

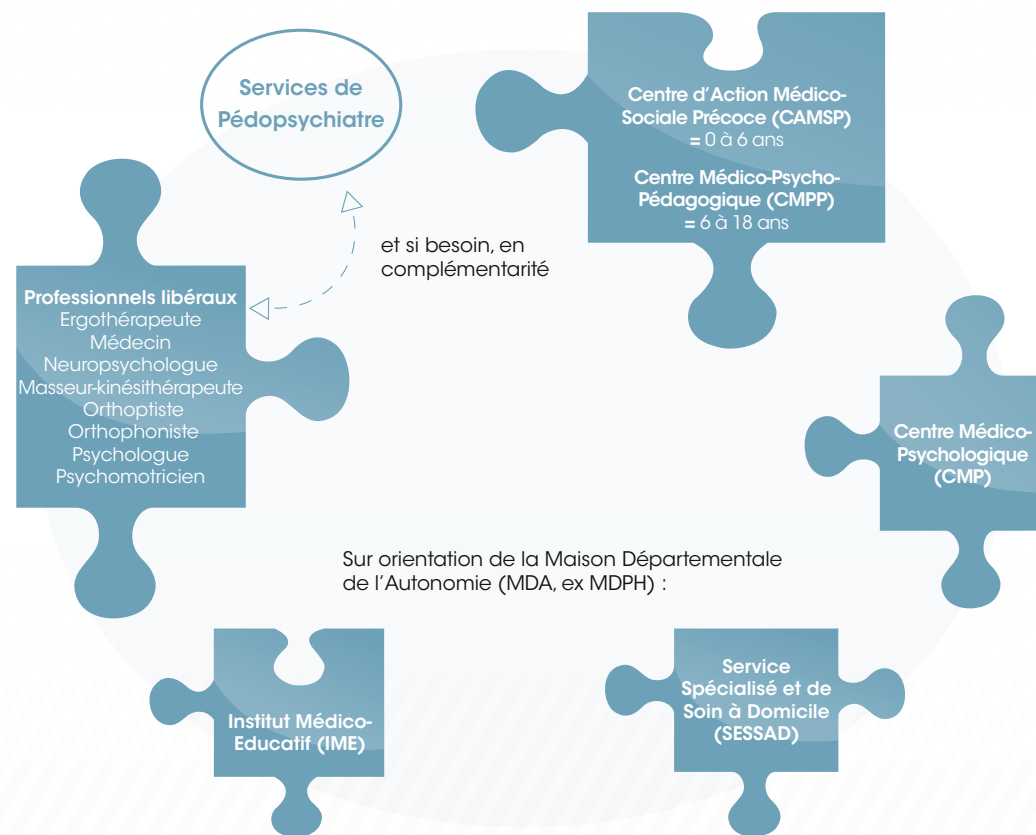
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CMP : Centre Médico-Psychologique
CLAD-Est : Centre de référence maladies rares de l'Est
CRA : Centre Ressources Autisme
CRTLA : Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages

Défi : Centre de diagnostic et de coordination de la prise en charge des enfants et adultes chez lesquels se pose la question d'une éventuelle déficience intellectuelle
MPR : Médecine Physique et de Réadaptation
PLURADYS : réseau de santé régional sur les troubles des apprentissages et du développement
PMI : Protection Maternelle Infantile

PRISE EN CHARGE & ACCOMPAGNEMENT

Et ensuite, quels suivis ?

Selon votre lieu d'habitation, la disponibilité des professionnels et les difficultés de votre enfant, il peut y avoir plusieurs possibilités d'accompagnement. Les professionnels qui ont participé à l'évaluation des difficultés de l'enfant vous aideront dans vos choix.



CAMSP : prévention, dépistage, accompagnement, soins, rééducation et suivi des enfants âgés de 0 à 6 ans (équipe pluridisciplinaire – pas d'avis médical nécessaire pour les contacter)

CMPP : consultations, diagnostics et soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 6 à 18 ans (équipe pluridisciplinaire – pas d'avis médical nécessaire pour les contacter)

CMP : consultations médico-psychologiques et sociales pour toute personne en souffrance psychique. (équipe pluridisciplinaire qui coordonne les soins psychiatriques)

IME : éducation et enseignement spécialisés pour des enfants et adolescents atteints de déficience à prédominance intellectuelle. Les tranches d'âge varient selon les établissements

MDA (ex MDPH) : lieu unique de service public visant à accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes avec handicap

SESSAD : interventions pluridisciplinaires dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent et dans les locaux du SESSAD. (chaque SESSAD est spécialisé par type de handicap et porte des appellations différentes)